

Ecrit par le 22 juillet 2024

Dispositif Cœur de Ville : « Il n’y a qu’un seul patron, c’est le maire »



Les Rencontres nationales 'Action Cœur de ville' viennent de se tenir au centre des congrès du palais des papes. A cette occasion, près de 350 participants, dont plus de 80 élus et présidents d'EPCI représentant 110 territoires, ont pu assister à de nombreux ateliers concrets concernant ce dispositif d'accompagnement et de redynamisation des villes moyennes initié par la Banque des territoires. Un modèle de réussite décentralisé qui entend placer le maire au cœur de la machine.

Initié sur la période 2018-2022 par [la Banque des territoires](#), qui en est le principal financeur, [le programme national Action Cœur de Ville](#) avait pour objectif de conforter le rôle moteur des villes moyennes dans le développement de ces territoires où vivent 23% de la population française.

Au bilan en 5 ans, 222 territoires ont bénéficié de ce dispositif (voir carte ci-dessous) qui a permis la

Écrit par le 22 juillet 2024

mobilisation de plus 6,2 milliards d'euros d'interventions publiques lors de sa première phase. Une réussite qui a poussé l'ensemble des acteurs à initié une seconde phase d'action du programme sur la période 2023-2026.

Ecrit par le 22 juillet 2024



222 territoires
bénéficiaires

TERRITOIRE RETENU DANS LE PLAN
"ACTION CŒUR DE VILLE"

Sources : CGET - Réalisation : CGET
service cartographie 2018



Ecrit par le 22 juillet 2024

Mettre le maire au centre du dispositif

« Depuis le lancement de ce programme il y a eu beaucoup de réalisations, se félicite [Olivier Sichel](#), directeur général de la Banque des Territoires. Et ma conviction, c'est que le succès d'Action cœur de ville est dû au fait qu'il n'y a qu'un seul patron : c'est le maire. La réussite, c'est d'avoir mis le maire au centre du dispositif et de mettre tout autour les partenaires : [Action logement](#), [l'Anah](#), l'Etat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires ([ANCT](#))... »

« La réussite, c'est d'avoir mis le maire au centre du dispositif. »

[Olivier Sichel](#), directeur général de la Banque des Territoires

« La bonne solution cela était donc de s'appuyer sur les maires. C'est de cette façon, en leur donnant la stratégie et la conception afin de leur permettre de réaliser leurs projets, que nous avons mené ce programme », poursuit le directeur général de la Banque des Territoires lors de son discours de la séance plénière d'ouverture des rencontres nationales Cœur de Ville qui viennent de se tenir au centre des congrès du palais des papes à Avignon.

Un rôle essentiel des maires que souligne également [Christophe Bouillon](#) président de ANCT et maire de Barentin en Normandie : « Il faut voir ce qui a été fait dans le cadre du programme cœur de ville. Nous y voyons des élus enthousiastes, nous y voyons des équipes mobilisées, nous y voyons aussi des services de l'Etat bien présents autour de ce dispositif. »

« C'est un programme qui marche bien et qui produit des résultats, assure-t-il devant un parterre de près de 350 participants, dont plus de 80 élus et présidents d'EPCI (Etablissements public de coopération intercommunale), représentant 110 territoires hexagonaux.

Une solution décentralisée

« Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cela. D'abord, la transversalité avec, au départ, des questions autour du logement et du commerce. Mais on a également des questions qui tournent autour des mobilités douces, du développement économique, du patrimoine, du tourisme, de la transition écologique... C'est aussi un programme partenarial avec la Banque des territoires, l'Anah, l'ANCT et Action logement qui accompagnent les projets avec leurs moyens financiers et surtout leurs équipes. En effet, ces dernières offrent une vue d'ensemble ainsi qu'une expérience de terrain, surtout quand ces enjeux sont d'une grande complexité, avec la capacité à faire profiter un territoire de ce qui marche mieux dans un autre territoire. »

« C'est le maire qui a la capacité à vivre sa ville au quotidien. »

[Christophe Bouillon](#) président de ANCT

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Enfin, ce programme, c'est aussi une solution décentralisée, car à la base on part toujours du maire, qui est à la fois l'architecte mais aussi l'ingénieur, insiste Christophe Bouillon. On parle beaucoup de notre cœur de métier de l'ANCT qu'est l'ingénierie, mais le premier ingénieur territorial c'est le maire ! C'est lui 'l'assembler' qui a cette capacité à vivre sa ville au quotidien, à la fois sur le temps court, mais aussi le long terme à travers l'urbanisme notamment. C'est lui qui a une vision à partir duquel il est possible de construire un projet de ville. »

Avignon, Carpentras et Cavaillon bénéficient du dispositif

En tout, Actions cœur de ville a déjà permis de soutenir 6 400 projets et sur la période 2023-2026, c'est 242 villes qui vont bénéficier du dispositif. En Provence-Alpes-Côte d'Azur 13 territoires sont déjà concernés par le programme dont Avignon Carpentras et Cavaillon pour le Vaucluse mais aussi Arles et Tarascon.

Dans le cadre de la première phase, Avignon a pu ainsi bénéficier d'un prêt de 900 000€ pour la Villa Créative à l'Université, d'un prêt de 2,5M€ pour la rénovation des piscines, d'un prêt de 11,7M€ pour financer l'Ehpad d'Agroparc, du financement d'une étude sur le montage du projet de rénovation des Halles gourmandes ou bien encore du cofinancement d'une étude sur la stratégie foncière du centre ancien.

Pour Carpentras, Action Cœur de ville c'est un prêt de 4,9M€ pour la rénovation de l'Hôtel Dieu en Musée-bibliothèque Inguimbertaine, un prêt de 2,7M€ pour la réhabilitation du cœur de ville (logements et commerces vacants) et un prêt de 1,5M€ pour la rénovation des écoles et le cofinancement d'un manager de centre-ville sur la période 2021-2022.

Même chose à Cavaillon avec un prêt de 4M€ en cours de contractualisation avec le CHI (Centre hospitalier intercommunal) de Cavaillon, pour le futur Ehpad, et le cofinancement d'étude pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Les trois communes vauclusiennes ont également bénéficié du cofinancement d'un manager de centre-ville sur la période 2021-2022.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le dispositif Action Cœur de ville a notamment permis l'octroi d'un prêt de 4,9M€ pour la rénovation de l'Hôtel Dieu en Musée-bibliothèque Inguimbertaine à Carpentras. © DR/Ville de Carpentras

Un formidable levier qui devrait servir de modèle

« C'est un formidable levier », s'enthousiasme le président ANCT.

Un sentiment aussi partagé par le Directeur général de la Banque des Territoires qui estime « que ce programme devrait inspirer tout l'aménagement du territoire. Quand je vois ce qui se passe dans les quartiers, je pense que si l'on mettait le maire au centre avec tous les services la justice, l'éducation nationale, la police et la sécurité... on aurait des progrès spectaculaires dans ces quartiers. »

« Il faut avoir une vision très longue du développement de ces villes à taille humaine, poursuit Olivier Sichel. Prenons l'exemple de la ré-industrialisation, elle ne passera pas par les métropoles, elle passera par ces villes moyennes qui concentrent 26% de l'emploi total en France. L'industrie a marqué la plupart du temps l'histoire de ces villes et aujourd'hui, alors que nous sommes en phase de ré-industrialisation, c'est aussi leur avenir à nouveau. »

« C'est dans les villes à tailles humaines que se joue beaucoup de choses, complète Christophe Bouillon.

« Il faut vraiment que l'on vienne en soutien des commerçants. »

[Gil Averous](#), président de Villes de France et maire de Châteauroux

Ecrit par le 22 juillet 2024

Au chevet des commerces locaux

Toujours lors de la sa séance plénière d'ouverture de ces rencontres nationales Cœur de Ville 2023, [Gil Averous](#), président de Villes de France et maire de Châteauroux, en a aussi profité pour rappeler qu'il fallait « vraiment que l'on vienne en soutien des commerçants qui rentrent notamment dans une période de remboursement du PGE. On avait un dispositif qui donnait entière satisfaction par le passé qui était le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Il permettait de soutenir les commerçants afin de moderniser leur boutique. Nous pensons qu'aujourd'hui, il est temps de remettre en place quelque chose qui puisse financièrement servir à l'investissement dans nos commerces car nous avons tout un pan de la modernisation commerciale qui sort de notre dispositif de droit commun. On n'est pas uniquement sur la rénovation de façade ou l'accessibilité aux personnes handicapées. Nous sommes aussi sur la modernisation de 'l'outil industriel' comme remplacer l'éclairage classique par un éclairage basse consommation par exemple. »



Les participants des Rencontres nationales 'Action cœur de ville' ont découvrir sur le terrain les projets soutenus par le dispositif comme ici à Avignon, en compagnie de Cécile Helle, la maire de la cité des papes, mais aussi à Cavaillon, Carpentras et Arles lors de visites destinées aux élus de toute la France. ©DR/Ville d'Avignon

Trouver un équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie

Idem concernant les entrées de ville où il est impératif pour Gil Averous d'associer « le maire de la ville

Ecrit par le 22 juillet 2024

centre et sa périphérie dans la réflexion des aménagements commerciaux. Il s'agit de considérer l'ensemble des problématiques qui se posent aux villes-centres, et notamment l'équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie. »

« Il ne s'agit pas d'annoncer la fin des zones commerciales qui représentent toujours 70% des achats en France, complète pour sa part le président de l'ANCT en évoquant [le Plan national de transformation des zones commerciales](#). Il faut faire en sorte que ce qui apparaît aujourd'hui comme des morceaux de ville deviennent demain, de véritable quartier de ville avec une fonction commerciale mais aussi d'autres destinations comme le logement notamment. Mais en même temps on ne peut pas considérer que la Zan (Zéro artificialisation nette) n'a pas d'impact sur ce que l'on recherche à faire aujourd'hui en matière de densité urbaine. C'est donc cet effort de transformation que nous devons faire à travers ce programme qui répond à des enjeux d'équilibres entre les périphéries et les centres ainsi que dans les nouvelles mutations commerciales. Pour rappel, la liste est impressionnante du nombre d'enseignes qui ont disparu. En 2022 et 2023 c'est 1 200 magasins qui ont fermé dans ce pays. »

Du concret, du concret et encore du concret

Durant ces Rencontres, les organisateurs ont proposé un grand nombre d'ateliers autour de thématique aussi variées que 'les entrées de villes', 'la Zan', 'l'adaptation au changement climatique', 'le développement économique', 'la sobriété foncière', 'la rénovation de l'éclairage public', 'la renaturation', 'le développement des mobilités cyclables', 'la rénovation énergétique des bâtiments publics', 'les foncières de redynamisation', 'l'habitat inclusif', 'la requalification des friches'...

« Nous ne nous contentons pas seulement de financer, nous faisons aussi tout pour accompagner les collectivités dans leurs projets. »

[Alexis Rouque](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Banque des territoires

« Ces rencontres sont l'occasion de montrer ce que peut apporter la Banque des territoires ainsi que de présenter nos savoir-faire explique [Alexis Rouque](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Banque des territoires au sein du groupe Caisse des Dépôts. Nous ne nous contentons pas seulement de financer, nous faisons aussi tout pour accompagner les collectivités dans leurs projets. Nous mettons ainsi en place des crédits d'ingénierie, c'est à dire des études sur l'opportunité d'un projet et sur son montage. Notre expérience nous permet de savoir si telle ou telle solution est opérationnelle ou non. Au final, nous nous proposons un financement de A à Z avec un co-financement de l'ingénierie projet. C'est particulièrement utile pour les villes d'action cœur de ville qui sont à taille humaine et qui n'ont pas forcément la ressource technique pour mener ce type d'étude. »

Concrètement, l'accompagnement proposé par la Banque des territoires se matérialise par un appui en ingénierie adaptés à chaque projet (études de marché, études de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage et la réalisation...), des offres de prêts, dont le Prêt renouvellement urbain (PRU) spécifique aux Opérations de revitalisation de territoire (ORT), des investissements dans de nouvelles structures (par exemple, pour soutenir l'élaboration d'une offre de formation dans le domaine

Ecrit par le 22 juillet 2024

de la santé ou investir dans l'immobilier de la formation).

La Banque des territoires propose aussi des possibilités de consignations volontaires ou légales (par exemple pour la sécurisation des opérations immobilières, expropriation et préemption) ainsi qu'un éventail de solutions innovantes complémentaires : services à la personne en matière de santé, mesure des îlots de chaleur...

Des maires pour convaincre d'autres maires

« Ce rendez-vous à Avignon, cela permet aussi aux maires de partager leurs expériences lors des nombreux ateliers thématiques que nous avons proposés durant ces 2 jours au centre des congrès du palais des papes, poursuit Alexis Rouque. Ces témoignages concrets de maire sont particulièrement importants car ils constituent une sorte de 'communication' par la preuve et échange entre pairs. »

« Avec ce programme, nous ne sommes pas simplement dans la réinvention de la ville, ou dans la ville de demain, mais bel et bien dans la ville d'aujourd'hui et l'action concrète plus que jamais incarnée par les maires », conclut Christophe Bouillon, le président ANCT, pour qui « Action cœur de ville a su avant tout s'adapter à l'expérience des maires tout en répondant aux enjeux de sobriété foncière. »

Dans la salle des conclave, nombreux sont les élus à reconnaître que cette dynamique est l'une des seules politiques d'aménagement du territoire que l'on est réellement mises en œuvre avec succès en France depuis les années 1960.

Une ambition que l'on retrouve également avec [le programme Petites villes de demain](#), destinés à de plus petites communes dont les problématiques peuvent être un peu différentes de celles d'Action cœur de ville.

« Dans tous les cas, j'ai la conviction que le maire doit être au centre du projet », insiste Olivier Sichel, le directeur général de la Banque des territoires.

Les 18e Assises nationales du centre-ville auront lieu à Avignon

Ecrit par le 22 juillet 2024



Les Assises nationales du centre-ville, créées par l'association '[Centre-ville en mouvement](#)' en 2006, réunissent chaque année des centaines d'élus venus de toute la France et des territoires d'Outre-Mer. Cette année, c'est Avignon qui a été choisie pour accueillir leur 18ème édition.

Les 22 et 23 mai 2024, la Cité des papes va accueillir la 18ème édition des Assises nationales du centre-ville. Durant ces deux jours, les élus, les managers de centre-ville, les consulaires, et les acteurs du centre-ville se réuniront pour échanger lors de tables rondes et d'ateliers sur l'ensemble des sujets ayant trait à l'attractivité des centres-villes.

La nouvelle édition de ce rendez-vous devenu incontournable abordera notamment les problématiques liées à la diversité commerciale, aux nouvelles mobilités et au développement durable. Des sujets qui sont au cœur des préoccupations de la Ville d'Avignon, qui a pour objectif de redynamiser son centre-ville et pour qui cet événement représente un signe fort de vitalité. En 2023, c'est la Ville de Valenciennes qui a accueilli les 17èmes Assises nationales du centre-ville, qui ont réuni plus de 960 élus.

V.A.

Avignon organise sa grande braderie annuelle



Les commerces du centre-ville d'Avignon feront leur traditionnelle grande braderie du jeudi 14 au dimanche 17 septembre. Organisé par les associations de commerçants, cet événement est très attendu à chaque rentrée.

Les commerçants vous ouvriront leur porte durant ces quatre jours de 10h à 19h. L'occasion idéale pour faire de bonnes affaires, pour renouveler sa garde-robe, ou encore pour changer la décoration de son salon !

Ecrit par le 22 juillet 2024

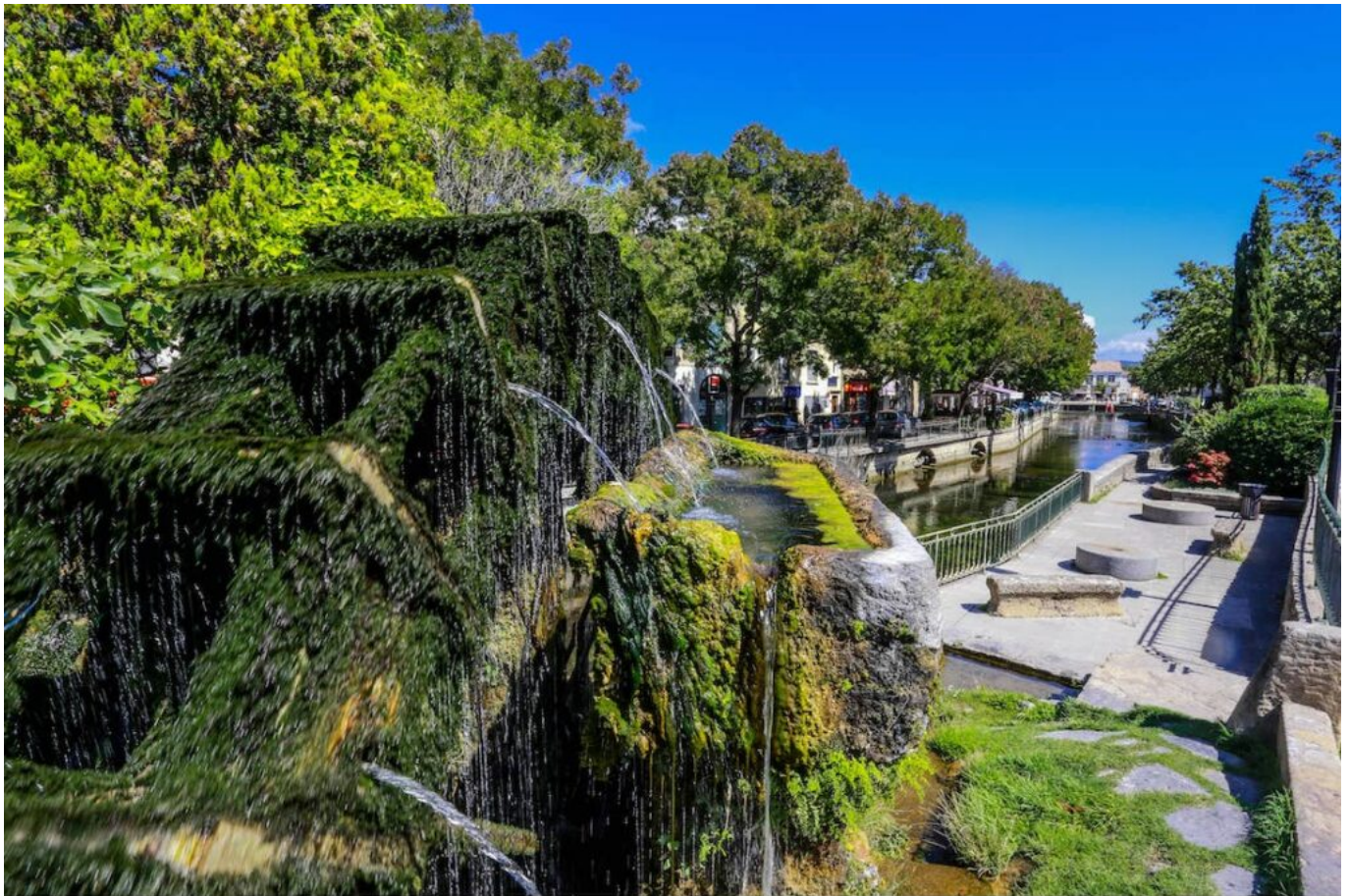


AVIGNON
Ville d'exception

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centre-ville

Ecrit par le 22 juillet 2024



Comme chaque année lorsque les beaux jours du printemps pointent le bout de leur nez, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue décide de piétonniser son centre-ville.

Dès ce vendredi 21 avril, et jusqu'au dimanche 18 juin, il est interdit de circuler et de stationner dans les rues Dr Tallet et République, sur les quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle, et sur le Pont Gambetta les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit. Du lundi 19 juin au dimanche 27 août, il sera interdit d'y circuler et d'y stationner tous les jours de 11h à minuit. Même chose du lundi 28 août au dimanche 29 octobre les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, les dimanches de 15h à minuit. La Rue Carnot, elle aussi, est désormais interdite à la circulation et au stationnement, tous les jours de 19h30 à minuit, et ce, jusqu'au dimanche 29 octobre.

Les riverains disposant de garages seront autorisés à accéder à toute heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction Prévention Sécurité. Ils doivent donc faire une demande par mail à l'adresse dps.administration@islesurlasorgue.fr et y joindre un bail pour les locataires ou un titre de propriété pour les propriétaires, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule.

V.A.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Sorgues : un bâtiment du centre-ville visé par une procédure de péril



Un bâtiment du centre-ville, anciennement 'Bar du XX^e siècle', situé cours de la République, présente des fragilités au niveau de sa toiture depuis quelque temps déjà. Un problème qui a été signalé à plusieurs reprises à la mairie de la commune. Le maire Thierry Lagneau avait alors ordonné la mise en place de barrières autour du bâtiment pour la sécurité de tous.

Suite aux fortes pluies des dernières semaines, de nouveaux signes de détérioration sont apparus. La

Ecrit par le 22 juillet 2024

mairie a donc décidé d'initier une procédure de péril afin qu'un expert dresse un constat de la situation. En attendant, la Ville a de nouveau procédé à un barriérage autour du bâtiment.

V.A.

Le Thor : appel à projet pour implanter un commerce en centre-ville



Dans sa volonté de redynamiser son centre-ville, la mairie du Thor propose plusieurs locaux vacants à la location commerciale. Il est encore temps pour un futur commerçant de participer au premier appel à projet qui s'achèvera le 16 janvier prochain.

Ecrit par le 22 juillet 2024

En 2019, la commune du Thor a lancé son projet de réhabilitation du centre ancien 'CoeurdeVille' qui a pris fin cette année avec l'inauguration des nouvelles places face au Beffroi. L'objectif final consistait à redynamiser le côté commercial du centre-ville. Pour ce faire, le comité de réflexions 'Actions Commerce', composé de commerçants, d'habitants et d'élus, a été créé pour permettre l'amélioration de l'accueil de futurs commerçants et de la mise en place d'animations commerciales.

Dans le cadre de l'aménagement urbain, qui fait également parti de ce plan de redynamisation, la mairie propose des locaux vacants situés en centre-ville, dont elle est propriétaire, à la location commerciale. Parmi ces locaux, il y a celui de l'ancien office de tourisme intercommunal, situé place du 8 mai. La mairie souhaiterait qu'un commerce alimentaire y prenne place. L'appel à projet prendra fin le 16 janvier prochain. Pour en savoir plus sur le local vacant et pour télécharger le dossier de candidature, [cliquez ici](#).

Un projet qui implique les commerçants déjà présents dans la commune

Toujours dans une dynamique de stimuler l'implantation de nouveaux commerces, les commerçants du Thor se sont associés à la nouvelle campagne de communication municipale avec une diffusion de portraits de commerçants dans leurs boutiques, qui sont visibles sur les abribus ou sur les façades des locaux vacants.

Les objectifs de cette campagne sont de valoriser et impliquer les commerces existants, de fédérer les commerçants en les incitant à communiquer sur un objectif commun, de solliciter les porteurs de projets d'implantation et les inviter à rejoindre les commerçants thorois, ainsi que d'inciter les propriétaires de locaux vides, à usage commercial, à ouvrir leurs biens à la location au bénéfice de nouveaux commerces.

Ecrit par le 22 juillet 2024



DR

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : le centre-ville redevient piéton !

Ecrit par le 22 juillet 2024



Alors que la saison estivale approche à grands pas, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue va de nouveau piétonner les ruelles de son centre-ville.

Cette décision permet chaque année d'assurer la sécurité des piétons qui sont de plus en plus nombreux lorsque les beaux jours arrivent, mais elle permet également de réduire les nuisances sonores et la pollution, et de favoriser la visibilité des commerçants islois.

Ainsi, il sera interdit de circuler et stationner dans les rues Carnot, Michelet, Dr Tallet et République, les quais Jean Jaurès & Rouget de Lisle, et les places de la Liberté & Rose Goudard.

Quand l'interdiction sera-t-elle effective ?

Du vendredi 22 avril au dimanche 19 juin 2022 : les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, les dimanches de 15h à minuit.

Du lundi 20 juin au dimanche 28 août 2022 : tous les jours de 11h à minuit.

Du lundi 29 août 2022 au dimanche 30 octobre 2022 : les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à

Écrit par le 22 juillet 2024

minuit, les dimanches de 15h à minuit.

Comment faire quand on habite dans l'une des ces zones réservées temporairement aux piétons ?

Les riverains du centre-ville doivent préalablement fournir un justificatif de domicile à la police municipale. Ceux qui possèdent un garage dans l'une des zones piétonnisées doivent donner aux services de la Direction prévention sécurité un bail (pour les locataires) ou un titre de propriété (pour les propriétaires), les cartes grises des véhicules qui auront accès au garage, ainsi qu'une pièce d'identité.

V.A.

La Cour des Doms, épisode 2



[Cécile Helle](#), maire d'Avignon a visité le chantier de réhabilitation de l'ancienne Maison d'arrêt, la [prison Sainte-Anne](#) datant du XIVe siècle métamorphosée, en une résidence

Ecrit par le 22 juillet 2024

de 68 logements et autres locaux. Elle était accompagnée du [groupe de restauration immobilière François 1^{er}](#), de l'entreprise de rénovation des Monuments historiques [Girard-Vinci](#), du promoteur [LC21](#) et des architectes [Huit et demi](#) et [Fabre & Speller](#).

[Pour rappel, la Cour des Doms, épisode 1](#)

La prison Sainte-Anne, ancien hospice des aliénés, dépendance du Palais, en devenir de La Cour des Doms, est remaniée en 1860, pour répondre à un problème carcéral du département. Le bâtiment se libère en 2003 grâce à la construction d'un nouvel établissement carcéral en périphérie de la ville, au Pontet. En plein secteur sauvegardé l'édifice présente des vues sur le Palais des Papes et le Rhône. La municipalité réinvestit le produit de la vente dans la requalification et la reconversion des abords de la future résidence afin de la rattacher encore mieux à son centre historique.

Une réhabilitation de haute voltige

La réhabilitation menée par les architectes du patrimoine Huit et demi en association avec le cabinet Fabre & Speller et contrôlée par l'architecte des Bâtiments de France consiste en la réalisation de 68 logements, 73 places de stationnement souterrain, des commerces, une crèche, un centre médical, un espace artistique et culturel de 1700 m² -qui sera géré par la ville-, un café et aussi une auberge de jeunesse. La restauration complète respectera l'architecture, l'ordonnancement des formes et l'authenticité des matériaux d'origine.



Ecrit par le 22 juillet 2024

© François 1er

La visite

Ce matin-là il faisait très doux et le printemps pointait déjà le bout de son nez avec un soleil très présent. Nous voici au pied de la prison Sainte-Anne, côté Rhône. Casque, gilet fluo, sur-chaussures de sécurité, nous nous délestons de nos sacs de ville pour gravir, plus légers et moins encombrés, de hauts escaliers en échafaudage pour franchir le rempart qui de la ligne. Branlants mais solides, les marches en acier ajouré nous indiquent à quel point le sol s'échappe très vite pour nous laisser happer par le ciel. A la fin de la visite qui se fait par étapes, nous serons à un peu moins de 40 mètres du sol, alors que les structures en métal du dernier étage sont à peine posées. La vue embrase Avignon, ses toits, ses hôtels particuliers avec leurs profonds jardins d'habitude si bien cachés, le Palais des papes, le dos de la Vierge dorée, le Rocher des Doms, les remparts, le Rhône, la Barthelasse, les péniches... ce matin-là nous étions très privilégiés.

Sur la dalle qui constituera la Cour des Doms

Les ouvriers travaillent dans des bruits de percussions, de cisaillement, de masse qui s'écrasent sur les murs. Partout la poussière blanche danse, tombe et se faufile absolument partout. Nous arrivons sur la dalle sous laquelle se tiendra un parking en strates. A la surface, les emplacements des arbres sont déjà indiqués.



© François 1er

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Les travaux avancent rapidement. Nous sommes sur la dalle de la Cour des Doms sur laquelle donneront

Ecrit par le 22 juillet 2024

les appartements, précise Cécile Helle, maire d'Avignon. Ce que je trouve intéressant ? C'est toute cette structure en acier habillée de zinc qui va être apposée sur l'ancien bâtiment, une des signatures architecturale du projet qui a fait que celui-ci soit retenu. On ne se rendait pas compte de la dimension historique du bâti lorsque celui-ci était encore une Maison d'arrêt. Les hauteurs de plafond en ogives y sont généreuses et les éléments architecturaux conservés donneront du caractère à ces appartements.»

Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1^{er}

«Nous réalisons sur ce chantier 68 logements du studio au T5, ainsi que des parkings en souterrain, ce qui, en intramuros d'Avignon est assez rare, détaille Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1^{er}. Ce projet est emblématique parce qu'il est à l'image de ce que nous réalisons habituellement : redonner vie à des bâtiments anciens en les rénovant, le plus souvent en cœur de ville, en relation étroite avec le municipalité, pour le bénéfice des habitants. Une bonne partie de notre programme a été commercialisée, particulièrement les produits s'adressant aux investisseurs. D'ailleurs, à partir du 15 juin, lors d'une importante opération de communication, nous lancerons la phase de commercialisation des logements situés au sommet du bâtiment. Il s'agit d'une quinzaine de duplex (Ndlr : dont un triplex de 125m²), quasiment des maisons de ville avec jardin, posées sur le bâtiment.»

Pierre Bortoli, Directeur régional Vinci Construction France, société avignonnaise Girard

«Nous sommes fiers de faire aboutir ce projet grâce au savoir-faire de l'entreprise Girard dans différents métiers, de la taille de pierre au travail sur les façades, la réalisation de sous-œuvre, cisaille-carottage, réalisation de corps d'état en propre telles que les menuiseries, la pose de parquet. Et, également, une compétence qui a toute sa place en centre-ville, celle de management de projet pour relever les défis, notamment, de logistique. Ceci est d'importance car ces enjeux de réhabilitation de cœur de ville nous impacteront de plus en plus. La Cour des Doms est un exemple de la construction de la ville sur la ville, avec la réhabilitation d'un patrimoine fort transformé en logements et locaux ouverts sur la ville. Notre métier ? Transformer les concepts de l'architecte en réalité, avec un accompagnement d'ingénierie en amont.»

Frédéric Breysse, co-gérant de l'agence marseillaise d'architectes Huit et demi

«Nous sommes l'architecte de l'opération en association avec l'agence Fabre Speller. La politique de la ville d'Avignon nous a autorisés à réfléchir à la transformation d'un édifice, une prison. La Ville n'est pas un entrepôt de souvenirs mais un ensemble qui se reconstruit sur lui-même. Nous avons eu carte blanche pour inventer un programme sur cet ensemble qui déborde de mémoire et d'histoires douloureuses.»

Ecrit par le 22 juillet 2024



© François 1er

Un programme pluriel

«Le devenir de cet édifice ? Un programme pluriel regroupant des logements qui n'effaceront pas la mémoire de cette ancienne Maison d'arrêt désormais ouverte sur la ville tout en préservant la qualité architecturale de l'édifice. D'ailleurs le passé de ce bâtiment se lit dans l'approche architecturale menée pour restaurer les murs et transformer les fenêtres. Les cellules renferment des jours de souffrance. Il a fallu les transformer mais la transformation architecturale continue de rendre compte des traces de ces anciens jours transformés en fenêtres et portes fenêtres offrant des vues sur les paysages lointains, proches et sur les jardins. Notre parti pris ? Ne pas surcharger la prison en créant des planchers supplémentaires. Nous n'avons pas non plus voulu construire de logements sur des surfaces neuves. Nous voulions produire une solution qui s'inscrirait dans une enveloppe existante mais en imaginant une surélévation légère pour ne pas traumatiser le bâtiment et répondre aux règles sismiques qui restent très contraignantes. Un étage rehaussé a cependant été créé dans les combles.»

La Distribution

«Le bâtiment compte trois étages irrigués par six cages escaliers avec des galeries périphériques agrafées sur la façade existante. Le nombre d'escaliers se réduit à quatre à partir du 2^e et 3^e étage pour irriguer les duplex avec une circulation en périphérie dans l'enceinte du bâtiment. Les logements du dernier niveau sont rehaussés d'une structure métallique avec des volumes aussi importants que dans les niveaux inférieurs. Une fois fini, l'étage le plus haut du bâtiment se situera à environ 40m Ngf (Niveau général de la France). Le bâtiment offre un seul triplex qui permet de voir les environs à 360°.»

Ecrit par le 22 juillet 2024

Un programme intégré dans un ensemble

«Cela consiste à fabriquer des émergences en lien avec les quartiers de l'intramuros, à mettre en valeur ces vues très singulières sur le Palais des papes, sur le Rhône... Le bâtiment a été curé, vidé de tous ses stigmates, de constructions hétéroclites apparues au fil du temps pour libérer les espaces dédiés au public et des espaces privés dédiés aux logements. Ceux-ci sont tous traversants et bénéficient de volumes hors du commun (parfois plus de 4 à 4,5m sous voûte), les surfaces varient de 40 à 120m2 et les logements disposent tous d'un extérieur. Les types d'appartements ont été mélangés. Par exemple un studio peut être adossé à un T3, cela permet d'imaginer une relation entre les jeunes générations et des personnes qui seraient peut-être plus âgées. Le bâtiment sera pourvu de deux entrées : face au parvis des Pénitents et une autre adossée aux remparts. L'entrée au parking se fera au début de la rue de la Banasterie, en continuité des remparts.»



© François 1er

Des surprises ?

«Oui, durant les travaux nous avons identifié des sorquettes et des qualités de fondations qui nous permettront à l'avenir de révéler celles-ci dans le parking souterrain. Nous conserverons les empreintes de ces canalisations voûtées réalisées en pierres de taille cheminant sous tout l'intramuros, trace du réseau hydraulique historique.»

D'un bâtiment fermé à une résidence ouverte

«Fabriquer le paysage de la Cour des Doms c'est ouvrir le mur d'enceinte, opérer des cadrages sur la Chapelle des Pénitents noirs, sur la tour du Palais des papes, un regard de proximité sur le Rocher des

Ecrit par le 22 juillet 2024

Doms ; Egalement profiter de la transparence entre le cour intérieure dédiée au public et ses limites séparatives avec la ville, sur les hôtels particuliers de la rue de la Banasterie, générer des places hautes dans l'Avignon intramuros. Je pense que la mémoire du lieu avec le temps va disparaître, notamment parce que la transformation de la ville mise sur un corpus d'expériences à venir et non sur un passé révolu,» conclut Frédéric Breysse.

Pour se faire une idée des prix

Le T1 se négocie à partir de plus de 285 000€. Le T2 de 76m² au 2^e étage avec terrasse est actuellement à la vente à un peu plus de 462 000€. Le T3 de 82m² se négociera à partir de plus de 438 000€ à près de 600 000€ pour 99m², en 2^e étage avec terrasse. Le T4 de 104m² pourra aller jusqu'à plus de 633 000€ tandis qu'un T5 pourra se négocier au-delà de 802 000€ pour 126m² au 3^e étage. Les logements sont éligibles au dispositif Malraux. Il permet une réduction d'impôt de 30% des travaux, plafonnée à 120 000€, hors plafonnement global, et/ou à un déficit foncier reportable à 10 ans.

(vidéo) Intramuros d'Avignon, La Cour des Doms proposera bientôt 68 logements, épisode 1

[La Cour des Doms](#) (voir la vidéo en fin d'article) est un projet en passe de révolutionner le cœur de ville avec la renaissance du quartier Banasterie. Ambition ? Faire d'une prison comportant jadis 160 cellules et abandonnée depuis 2003, un quartier prisé et ouvert.

La résidence proposera 68 logements et 73 places de stationnement et compilera lieu intergénérationnel, commerces de proximité, crèche, friche artistique, auberge de jeunesse, espace de co-working, offre de restauration et cabinet médical... Les premiers logements seront livrés fin de cette année.

Au chapitre des finances

Au chapitre des finances, l'ancienne prison Sainte-Anne a été vendue à LC21 à 2,65M€. Ce prix comprend la rétrocession à la Ville de la friche artistique, une fois aménagée et remise à la gestion d'investissement. Cet argent a été investi à hauteur de 1,013M€ pour les travaux de requalification des abords de la Cour des Doms et inscrits au plan pluriannuel d'investissement (PPI). Les 1,5M€ restants ont permis à la Ville de racheter les Bains Pommer.

La ville se construit sur la ville

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le projet aura mis un peu moins de deux décennies pour éclore. Pas facile de trouver des investisseurs pour faire de ce patrimoine architectural au lourd passé une résidence haut de gamme dont les premiers logements seront livrés en décembre 2021. L'emplacement et la vue exceptionnels auront présidé à la destinée de La Cour des Doms, dont chaque logement arborera jardin suspendu ou balcon ou coursive possiblement ornés d'arbres et de plantes grimpantes.

Entre pierres et eaux

Le lieu fiché entre le Rhône et le Palais des Papes s'est transformé pour offrir des fenêtres élargies et parfois créées -car tous les appartements sont traversants-. La cour sera arborée et généreusement végétalisée. Enfin, les murs de l'ancienne prison seront, par endroit, réduits de moitié, voire parfois complètement anéantis côté rue Banasterie. L'ensemble proposera, désormais, 68 logements du T1 au T5 duplex et même un triplex avec stationnements et jardins privatifs.

Réanimer l'intramuros

Le quartier Banasterie se construit un nouvel avenir tout comme l'ont fait les quartiers Trois Faucons/Saint-Didier, Halles/Bonnerie, Carreterie/Carnot, ou encore les réhabilitations patrimoniales des Tours des cuisines, de la Garde-Robe, des Jardins des Papes, de Saint-Agricol, du Palais du Roure...

Le bâtiment

L'ancien bâtiment pénitentiaire se développe sur une parcelle longue d'environ 140 m pour 60 m de large et offre 10 454 m² environ de surface de plancher. Le bâtiment a été construit pour enfermer des individus ce qui complique sa transformation en lieu de vie ouvert sur son quartier, sur la ville. Le bâtiment n'est pas classé ni inscrit monument historique. La Prison Sainte-Anne est qualifiée dans le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) comme 'immeuble à maintenir dont l'amélioration peut être imposée'.

Son histoire

Création de la Prison Sainte-Anne à l'emplacement de l'hospice des insensés (Maison royale de santé) est envisagée à partir de 1838. 1861- 1862 : les aliénés sont transférés dans un nouvel asile construit au pied de Montdevergues à Montfavet. 1862 : l'architecte du Département Joffroy est chargé du projet de construction d'une prison. 1865 : début des travaux. 1871 : fin des travaux. mars 2003 : désaffectation du site. Transfert de la prison dans le nouveau centre pénitencier du Pontet.

Métamorphose

2009 : rachat de la Prison Sainte-Anne par la Ville. 2014, Cécile Helle, Maire d'Avignon, relance le projet d'aménagement urbain. Fin 2015 : lancement d'un appel à projets international portant sur la mise en vente du site, ainsi que sur des propositions d'aménagement urbain. Courant 2016 : 14 candidatures sont examinées. Cinq sont sélectionnées. Juillet 2016 : ouverture de l'exposition *Transformation* durant laquelle les Avignonnais sont invités à découvrir les projets retenus pour la réhabilitation de l'ancienne Prison Sainte-Anne et à s'approprier ce projet. Septembre 2016 : annonce du projet lauréat. Février 2017 : signature d'une promesse de vente entre la Ville d'Avignon et le promoteur LC2I. 27 juin 2018 : signature de l'acte définitif de vente. Janvier 2019 : désamiantage, curage, préparation et installation de chantier. Janvier 2020 : démarrage par l'entreprise Girard des travaux tous corps d'état sur la partie

Ecrit par le 22 juillet 2024

immobilière. Avril 2021 : démarrage des travaux de la partie ERP (Etablissement recevant du public). Décembre 2021 : livraison de la partie immobilière : les logements. Fin 2022 : livraison de la friche artistique.

En détail

Le projet comporte une friche artistique qui sera rétrocédée à la ville. Une auberge de jeunesse de 148 lits, une crèche, un espace de travail collaboratif (coworking), des commerces, 68 logements, un parc de stationnement de 73 places, un restaurant et un cabinet médical.

© François 1er

Aux manettes

L'entreprise Girard

Aux manettes il y a l'entreprise avignonnaise Girard, spécialisée dans la restauration de monuments historiques. La filiale de Vinci Construction France est un acteur majeur dans la région Sud qui intervient en conception ou réhabilitation de tous types de bâtiments : restructuration lourde, réhabilitation sociale, restauration du patrimoine historique ou de bâtiments anciens, désamiantage. Implanté à Avignon depuis plus d'un siècle et fort d'un savoir-faire dans la valorisation des monuments historiques, Girard mobilise les compétences plurielles de plus de 150 collaborateurs pour accompagner durablement ses clients dans la préservation du patrimoine et contribuer à revitaliser le territoire. **Quelques références ?** les Docks de Marseille, Luma Parc des ateliers à Arles, Fort Saint-Jean / Mucem à Marseille, Archevêché d'Avignon...

Le promoteur LC2I

La Compagnie Immobilière d'Investissement est spécialisée dans la promotion, la maîtrise d'ouvrage déléguée, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la direction de travaux et la commercialisation. Quelques références ? MOD et co-investisseur pour la réhabilitation des Voutes de la Major à Marseille, la rénovation d'un immeuble classé de 1983 (le Quai), mais aussi dans le cadre des projets de Marseille République et des Bureaux de la Joliette...

Les archis

Les architectes [Xavier Fabre et Vincent Speller](#) travaillent ensemble et partagent une agence à Clermont-Ferrand et à Paris depuis 1986. En janvier 2002, ils sont devenus co-gérants de la Sarl Fabre/ Speller. Quelques références ? Théâtre National Populaire de Villeurbanne, Centre Mondial de la Paix à Verdun, rénovation de l'Opéra de Clermont-Ferrand, réhabilitation de l'Archevêché d'Avignon, réalisation de la reconstitution de la Grotte Chauvet.

Huit et demi

La démarche architecturale de l'Atelier Huit et Demi (pour bureau d'architectes urbanistes associés), créé en 2003, se fonde sur une approche contextuelle tenant compte tout autant de la complexité d'un programme que du caractère singulier d'un site. Les principes de rationalité guident les partis architecturaux ainsi que les choix constructifs adoptés, dans un souci de pérennité des constructions.

Écrit par le 22 juillet 2024

Quelques références ? Smac d'Aix en Provence, salle de spectacle de Cassis, aménagement d'un théâtre dans une chapelle à Pont-St-Esprit, réhabilitation du Tore et aménagement de l'aqueduc du palais Longchamp de Marseille...

© François1er

Rénovation du quartier de la Banasterie

Les abords du bâtiment

Parallèlement aux travaux de réhabilitation de l'ancienne Prison Sainte-Anne, les abords du bâtiment vont être entièrement réaménagés. En particulier la rue Banasterie jusqu'à la rue Sainte-Anne ainsi que la rue Migrenier. Réseaux, voirie, l'espace public sera totalement revu afin d'offrir aux Avignonnais un espace apaisé et végétalisé conciliant piétons et voitures et mettant en valeur le patrimoine historique du quartier.

Le Parvis de la Chapelle des Pénitents noirs

Des calades en pierre du Rhône seront posées au sol sur le parvis de la chapelle des Pénitents noirs ainsi qu'en pied de façade et le long des rues Banasterie et Migrenier. Les chaussées seront rénovées en enrobé grenailé. L'arrière de la chapelle accueillera un jardinet et du mobilier d'assise. Les espaces piétons et place seront traités en béton désactivé. Des conteneurs à déchets seront enfouis et un arbre planté rue Migrenier.

Rue du Rempart de la ligne

Des espaces verts seront créés rue du Rempart de la Ligne, le stationnement y sera supprimé et une place personne à mobilité réduite créée ainsi qu'une placette et un jardin ombragé aux abords de la poterne. L'éclairage urbain sera revu pour mettre en valeur la Chapelle des Pénitents noirs, la poterne Banasterie et le puits.

Les travaux de voirie

Août à décembre 2022 : travaux de voirie. Mai à juin 2022 : travaux liés à la borne de la rue du Rempart de la Ligne. Août 2021 : démolitions bâtiments Ville (association et transformateur Enedis). Septembre 2020 : démarrage des travaux de branchements et réseaux secs liés aux programmes immobiliers de la Cour des Doms. Février 2019 : démarrage des travaux de réseaux d'assainissement.